



Distr. : générale  
9 décembre 2011

Français  
Original : anglais



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations  
Unies pour l'environnement**

**Douzième session extraordinaire du Conseil d'administration/**

**Forum ministériel mondial sur l'environnement**

Nairobi, 20-22 février 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

**Problèmes émergents de politique générale :  
environnement et développement**

**Mise en œuvre de la politique et stratégie du Programme  
des Nations Unies pour l'environnement dans le domaine  
de l'eau pour la période 2009-2011**

**Rapport du Directeur exécutif**

*Résumé*

Le présent document rend compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique et stratégie du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le domaine de l'eau pour la période 2007-2012 adoptée par le Conseil d'administration dans sa décision 24/16 A du 9 février 2007. Il fournit des informations sur les activités menées conformément à la politique et stratégie depuis la vingt-cinquième session du Conseil d'administration, et les enseignements tirés de sa mise en œuvre. La politique et stratégie dans le domaine de l'eau prend fin en 2012; pour cette raison, il suggère également des mesures sur la voie à suivre.

\* UNEP/GCSS.XII/1.

## Introduction

1. La politique et stratégie du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le domaine de l'eau pour la période 2007-2012 adoptée par le Conseil d'administration du PNUE dans sa décision 24/16 A du 9 février 2007 fournit un cadre pour réaliser des activités relatives à l'eau dans le cadre des six domaines d'intervention prioritaires thématiques et transversaux de la stratégie à moyen terme du PNUE pour 2010-2013.

2. Utilisant la politique et stratégie dans le domaine de l'eau, le PNUE a mené de nombreuses activités en vue de promouvoir l'adoption de la démarche écosystémique pour la gestion de l'eau afin d'améliorer la sécurité hydrique et les conditions de vie des êtres humains. Le présent rapport souligne certains des principaux résultats atteints au cours de la période 2009-2011. Ils sont présentés ci-après conformément aux volets de la stratégie : évaluation, gestion et coopération.

## I. Évaluation

3. Les objectifs du volet évaluation de la politique et stratégie dans le domaine de l'eau sont les suivants : fournir une base de connaissances permettant d'élaborer, de gérer, de suivre et d'évaluer les programmes relatifs aux ressources en eau et encourager l'intégration de la gestion durable des ressources en eau dans les politiques et processus de développement; renforcer la sensibilisation et informer les parties prenantes (y compris le public) sur les questions et préoccupations relatives aux ressources en eau, y compris la demande; et évaluer les menaces, les tendances et les problèmes émergents qui pourront exiger que des mesures soient prises à l'avenir.

4. Le PNUE a mené plusieurs évaluations pour expliquer aux gestionnaires, praticiens et planificateurs les raisons pour lesquelles ils devraient adopter la démarche écosystémique en vue de renforcer la composante environnementale de la gestion intégrée des ressources en eau, contribuant ainsi au développement économique et social rationnel et réduisant la pauvreté tout en luttant contre les risques. Les résultats connexes sont présentés ci-après.

### A. Meilleure sensibilisation au rôle fondamental des écosystèmes pour la gestion de l'eau

5. Le PNUE, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), a dirigé les célébrations de la Journée mondiale de l'eau de 2010 et 2011 dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le thème des célébrations de 2010, tenues à Nairobi, a été « De l'eau propre pour un monde sain », et celui des célébrations de 2011, tenues dans la ville du Cap (Afrique du Sud), « L'eau pour les villes : répondre aux défis urbains ». Par suite de la sensibilisation accrue au rôle exercé par les écosystèmes dans le maintien d'une bonne qualité de l'eau, le PNUE a été invité par le Mécanisme des Nations Unies pour la coordination interinstitutionnelle en matière de ressources en eau (ONU-Eau) à diriger l'élaboration de directives sur la qualité de l'eau pour les écosystèmes.

6. Par l'entremise du rapport de situation dirigé par le PNUE sur l'application de démarches intégrées pour la gestion des ressources en eau, qui sera présenté à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et sous les auspices d'ONU-Eau, le PNUE contribue à renforcer la sensibilisation mondiale au besoin de continuer sur la voie de l'amélioration de la gestion des ressources en eau à la lumière des défis toujours plus importants comme la croissance des populations, l'urbanisation et les incertitudes découlant des changements climatiques et des catastrophes. Ces activités appellent l'attention sur la dégradation des écosystèmes, les points chauds environnementaux, les zones vulnérables et le rôle de la démarche écosystémique pour la gestion de l'eau.

7. Depuis la vingt-sixième session du Conseil d'administration, plusieurs publications du PNUE favorisant la démarche écosystémique pour la gestion des ressources en eau, l'adaptation aux changements climatiques et la sécurité hydrique et alimentaire ont été lancées et font l'objet d'une large couverture médiatique. Sur la base d'une publication concernant une démarche axée sur les services écosystémiques pour la sécurité hydrique et alimentaire, le PNUE a été invité à contribuer à l'élaboration des déclarations sur les résultats de la Semaine mondiale de l'eau 2011 et de la conférence internationale tenue à Bonn (Allemagne) en novembre 2011 pour examiner les liens entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire. D'autres publications sont en cours de traduction et utilisées abondamment par les gouvernements et d'autres parties prenantes comme documents de référence pour étayer l'élaboration de politiques et la planification.

8. Par l'entremise des activités du PNUE et de ses partenaires, le rôle important des écosystèmes dans la gestion de l'eau est de plus en plus reconnu, comme démontré par l'importance considérable des écosystèmes à l'ordre du jour de manifestations mondiales sur l'eau. Par exemple, le PNUE a fourni quatre discours liminaires durant les deux semaines mondiales de l'eau passées, lui permettant ainsi d'influencer la politique mondiale. Le PNUE a été invité à prendre la parole à des réunions régionales sur l'eau, telles que la Semaine africaine de l'eau, le Sommet Asie-Pacifique de l'eau et celles du Conseil arabe de l'eau, influençant du même coup les politiques aux niveaux régional et sous régional.

## **B. Amélioration de la base de connaissances pour la gestion des ressources en eau**

9. Les rapports de la série *L'Avenir de l'environnement en Afrique et Afrique : Atlas d'un environnement en pleine mutation* ont accru la prise de conscience concernant la crise de l'eau imminente. En conséquence, le Conseil des ministres africains chargés de l'eau a prié le PNUE d'établir une évaluation pour le secteur de l'eau afin de lui permettre de prendre des décisions informées. L'*Atlas de l'eau en Afrique* a été élaboré et a reçu une large couverture médiatique internationale, amenant le Conseil à demander à ses comités techniques d'identifier les domaines prioritaires nécessitant une attention particulière. Le PNUE a été invité également par des commissions économiques régionales et des organisations de bassins fluviaux, telles que la Commission du bassin du Zambèze (ZAMCOM), à mettre en relief la situation dans leurs domaines de compétence.

10. Le Programme relatif à l'eau du Système mondial de surveillance continue de l'environnement du PNUE est un programme international de surveillance de la qualité de l'eau destiné à comprendre les problèmes concernant la qualité des eaux intérieures dans le monde. Dans le cadre de ce programme, les pays fournissent des données volontairement à partir de leurs programmes nationaux de surveillance; ces données sont utilisées dans de nombreuses publications des Nations Unies. Afin de permettre au programme de continuer à fournir ces informations, le Gouvernement canadien a promis 2,5 millions de dollars canadiens au cours des cinq années à venir pour renforcer les activités au niveau national, telles que le contrôle de la qualité des données et la réalisation d'évaluations sur la performance d'échantillons.

11. Le Programme d'évaluation des eaux transfrontalières, mis en œuvre conjointement par le PNUE, le Programme hydrologique international de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres partenaires, a mis au point des indicateurs concernant les cinq plans d'eau transfrontaliers principaux (bassins fluviaux, bassins lacustres, aquifères, larges écosystèmes marins et hautes mers) et un outil de suivi pour évaluer l'impact des interventions humaines. Ces activités aident à la planification visant à utiliser les ressources de manière plus efficace et abordent les conflits internationaux liés aux ressources partagées. L'outil sera utilisé pour effectuer une évaluation de référence initiale à l'échelle mondiale; cette dernière sera suivie par une deuxième évaluation dans le cadre de laquelle des points chauds seront identifiés, une analyse de la chaîne causale sera réalisée et des prévisions seront établies, afin de produire des informations en vue de l'allocation de fonds et la diffusion d'informations aux programmes d'analyse de diagnostic transfrontalière et d'action stratégique du Fonds pour l'environnement mondial concernant les bassins hydrographiques transfrontaliers.

## **C. Informations fournies sur les menaces, les tendances et les problèmes émergents**

12. Le PNUE continue de mener des évaluations sur les ressources en eau qui sont utilisées par les gouvernements, les organisations et la société civile pour prendre des décisions. La vulnérabilité de la forêt Mau, un château d'eau au Kenya, a été identifiée en utilisant des informations fournies dans la publication *Afrique : Atlas d'un environnement en pleine mutation*. En conséquence, un programme détaillé et important pour la restauration de la forêt a été élaboré par le Gouvernement kényan, le PNUE et d'autres partenaires. Le programme, qui est établi sous l'égide du bureau du Premier Ministre, incite les gouvernements à accorder une attention accrue aux problèmes environnementaux.

## **II. Gestion**

13. Le volet gestion de la politique et stratégie dans le domaine de l'eau est axé sur les trois piliers de la gestion intégrée des ressources en eau (environnemental, économique et social) et vise à affermir l'environnement porteur, à renforcer les fonctions institutionnelles permettant une interaction effective entre les divers échelons administratifs et les parties prenantes, et à améliorer l'accès aux instruments de gestion. Les activités qui contribuent à ces trois piliers sont intersectorielles; pour cette raison, les

résultats découlant des activités du PNUE dans le cadre de ce volet sont présentés conformément aux domaines thématiques sélectionnés dans la politique et stratégie dans le domaine de l'eau ci-après.

## **A. Intégration des écosystèmes dans le processus de développement**

14. Les pays élaborent actuellement des plans sur la gestion intégrée des ressources en eau comme suite au Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable. Une analyse de 2006 sur l'élaboration de ces plans a montré que la composante relative aux écosystèmes était faible. Depuis lors, le PNUE a appuyé les gouvernements de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Libéria, de la Sierra Leone et du Togo à élaborer ces plans et à renforcer la composante écosystémique. Les plans ont été utilisés pour établir des structures visant à promouvoir une gestion participative des ressources en eau, y compris des partenariats nationaux de parties prenantes qui sont opérationnels dans tous les pays, et à mobiliser des ressources de partenaires au développement pour améliorer la gestion des ressources en eau. Le PNUE a également facilité la formulation de la première politique nationale du Libéria dans le domaine de l'eau, qui forme désormais la pierre angulaire de sa démarche sur la gestion durable des ressources en eau.

## **B. Restauration des écosystèmes**

15. Les pays reconnaissent de plus en plus la pertinence des écosystèmes pour la sécurité hydrique dans la gestion des ressources en eau. La démarche écosystémique pour la gestion des ressources en eau est cependant relativement nouvelle et la plupart des gestionnaires et praticiens ne connaissent pas suffisamment le mode de fonctionnement des écosystèmes, leur contribution à la gestion des ressources en eau et la manière dont ils devraient être gérés pour continuer à fournir des services écosystémiques. Ce problème est aggravé par le manque et l'inaccessibilité d'outils pertinents; ainsi, les pratiques continuent de causer une dégradation considérable des écosystèmes.

16. Afin de mettre au point les outils nécessaires, le PNUE a travaillé avec ONU-Eau et formé des partenariats avec un nombre considérable d'institutions. Les manuels de formation et les directives élaborés sont utilisés pour renforcer les capacités des gestionnaires et praticiens de l'eau dans le domaine de la gestion des écosystèmes aux niveaux mondial et local. Par exemple, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande pour la coopération internationale) a utilisé une publication sur la récupération de l'eau de pluie pour former des agents marocains responsables de l'eau, et l'Institut de recherche du Gansu pour la conservation de l'eau a utilisé un manuel sur les écosystèmes dans son programme de formation mondial.

17. Pour obtenir des résultats tangibles, les gestionnaires et praticiens de l'eau devraient mettre en œuvre les plans élaborés, utiliser les directives et appliquer les connaissances et compétences techniques acquises pour effectuer des modifications sur le terrain. Le PNUE réalise actuellement des projets locaux pour démontrer l'application des outils dans les marais d'Irak, le lac Tondano en Indonésie, le fleuve Tana au Kenya et le lac Faguibine au Mali.

18. Depuis 2004, le PNUE apporte son appui au Gouvernement irakien dans le long processus de restauration de ses marais dégradés. Par le biais d'activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de démonstration, des travaux ont été menés pour améliorer la qualité de l'eau, restaurer les zones humides et accroître l'accès aux installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement en utilisant des technologies écologiquement rationnelles. Les phases du projet (2004–2009) ont permis d'assurer l'accès à l'eau potable à 25 000 personnes, confirmant ainsi les avantages de la restauration des écosystèmes par le biais de projets pilotes. Parallèlement, toutefois, le projet a mis en relief le besoin d'élaborer un plan de gestion durable à long terme.

19. Sur la base de ces conclusions, un nouveau projet conjoint avec l'UNESCO a été lancé en 2009, utilisant les directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel pour orienter la planification de la gestion des marais irakiens en vue de protéger les valeurs environnementales, biologiques, historiques et culturelles uniques de la région. L'adhésion de l'Irak à la Convention sur la diversité biologique a propulsé la diversité biologique au rang de priorité nationale. Les résultats escomptés de ce projet seront incorporés dans le plan de gestion et de conservation à long terme des marais.

20. Un projet visant à restaurer l'écosystème du lac Faguibine est réalisé actuellement par le biais d'activités telles que le nettoyage des chenaux fluviaux envasés, la stabilisation des berges et des dunes, le renforcement des capacités des communautés à participer à l'élaboration du plan de gestion des sous-bassins et des outils de gestion de l'eau, et des réseaux de surveillance étendus. L'impact du projet se perçoit clairement avec l'arrivée anticipée de quantités d'eau accrues dans le lac, permettant ainsi la productivité des communautés et l'amélioration des conditions de vie. Les communautés locales sont de plus en plus associées à la modification de leur mode d'utilisation des terres de parcours et des ressources halieutiques, et à l'élaboration du plan de gestion des sous-bassins.

21. Le modèle hydrologique établi et l'évaluation des écosystèmes ainsi que la formation entreprise dans le cadre du projet sont utilisés pour élargir le réseau de surveillance hydrologique et élaborer le plan de gestion des sous-bassins. Des groupes de gestion des sous-bassins ont été formés. Au niveau national, le projet a ouvert la voie à un dialogue avec les ministères de tutelle principaux, et un bureau a été créé pour examiner les défis à long terme associés à l'écosystème du lac. Les résultats positifs ont permis au PNUE de mobiliser plus de 6 millions de dollars auprès de la Banque centrale des États d'Afrique centrale pour réaliser la prochaine phase du projet.
22. En ce qui concerne le lac Tondano (Indonésie), les parties prenantes ont mis au point un programme de gestion appliquant une démarche écosystémique, qui se substitue aux précédents efforts de gestion non coordonnée ayant eu un impact minimal sur le terrain. Le nouveau programme a réduit le chevauchement et établit des synergies entre les acteurs; de leur côté, les institutions gouvernementales et le secteur privé se sont engagés à appuyer la réalisation du programme dans le cadre de leurs ressources.
23. Au Guatemala, avec l'appui du secteur privé, le PNUE a collaboré avec le Gouvernement guatémaltèque et le Centre universitaire de l'Est de l'Université de San Carlos à l'amélioration de la sensibilisation concernant la contribution de la récupération de l'eau de pluie à la gestion des écosystèmes et à l'adaptation aux changements climatiques au Guatemala. Le projet a été réalisé par le biais de la création d'un centre régional de renforcement des capacités dans le domaine de l'eau de pluie à l'Université; l'élaboration de modules relatifs à des techniques de formation sur la récupération de l'eau de pluie; la formation d'environ 300 institutions publiques locales (représentant notamment les ministères de l'environnement, de l'agriculture et de la santé), de femmes et de dirigeants communautaires, et des organisations coopératives dans le domaine des techniques de récupération de l'eau de pluie; et l'établissement de projets de démonstration sur la récupération de l'eau de pluie à l'Université.
24. Le projet a accru la sensibilisation et a conduit à l'intégration d'un programme de formation sur la récupération de l'eau de pluie dans le programme universitaire, et à la consolidation de partenariats de longue durée entre les autorités environnementales et les conseils locaux et régionaux. En outre, le Conseil départemental du développement a approuvé 1,6 million de quetzales ou environ 203 000 dollars, un montant beaucoup plus élevé que le budget du projet global, pour la promotion et la mise en œuvre de projets de récupération de l'eau de pluie, y compris la formation, en 2012.
25. Au Kenya, le bassin versant du fleuve Tana a mis au point une stratégie de gestion qui est mise en œuvre au niveau local par des associations d'utilisateurs de ressources en eau. Soutenues par le PNUE et ses partenaires, les associations d'utilisateurs de ressources en eau des régions de Ekalakala et Mathauta ont élaboré leur plan de gestion des sous-bassins en utilisant une démarche écosystémique. La communauté et le bassin versant du fleuve Tana ont contribué financièrement à la mise en œuvre des plans. L'accès à l'eau a été amélioré par le biais de la construction de barrages de sable visant à réduire l'envasement du fleuve Tana. Ces initiatives fournissent également de l'eau pour l'agriculture et le développement, améliorant ainsi le bien-être humain.
26. Chicualacuala (Mozambique) souffre d'inondations et de sécheresses causées par des événements climatiques extrêmes. Afin de renforcer les capacités d'adaptation des communautés aux changements climatiques, le PNUE, en partenariat avec ONU-Habitat et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a aidé la communauté à mettre au point un plan de gestion des ressources en eau fondé sur des modèles des changements climatiques mondiaux adaptés à l'échelle locale, et amélioré la sensibilisation par le biais d'une visite de terrain au Kenya. La visite a montré l'importance de stocker l'eau de diverses manières (sol, réservoirs et aquifères) et identifié des technologies appropriées. Les jeunes formés dans le domaine de la récupération de l'eau de pluie ont acquis des compétences qu'ils peuvent désormais utiliser à l'extérieur de la région du projet pour construire des installations de récupération de l'eau de pluie à l'intention des résidents, améliorant ainsi l'accès à l'eau et créant des emplois dans une région où le chômage est important.

### **C. Gestion de la demande d'eau et conservation des ressources en eau**

27. Le PNUE réalise actuellement des projets sur la gestion de la demande d'eau et l'utilisation efficace de l'eau pour faire en sorte que les industries fortement tributaires de l'eau, les fournisseurs d'eau et les gouvernements des pays en développement encouragent la gestion améliorée de l'eau par l'entremise de modifications dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement et de partenariats public-privé. En collaboration avec le Bureau du Pacte mondial chargé de la gestion responsable de l'eau par les entreprises, et dans le cadre d'une initiative public-privé, le PNUE aide actuellement les entreprises à élaborer et mettre en œuvre des politiques et pratiques sur la durabilité de l'eau. Des ateliers sur le renforcement des capacités ont été tenus en Asie du Sud-Est (Cambodge, Thaïlande et

Viet Nam) et en Amérique latine (Argentine, Brésil et Mexique). En Asie, les capacités améliorées ont été utilisées pour analyser l'empreinte hydrique au Viet Nam comme outil de gestion de l'eau, et pour mettre au point des projets pilotes dans l'industrie du vêtement. En Amérique latine, elles ont été utilisées pour élaborer et mettre en œuvre des projets pilotes sur l'empreinte hydrique.

28. En 2007, le PNUE a créé le Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources pour donner un élan scientifique au découplage de l'utilisation des ressources et des incidences sur l'environnement résultant de la croissance économique. Les rapports du Groupe d'experts ont reçu une large couverture médiatique et ont fait l'objet de nombreux téléchargements, montrant une grande demande pour ce type d'informations. Deux rapports supplémentaires, l'un sur la dissociation entre la croissance économique et l'utilisation de l'eau, et l'autre sur la quantification de la productivité en eau, sont en cours d'élaboration en vue de leur examen par la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012.

29. Un certain nombre de publications pertinentes sont également disponibles. Le chapitre sur l'eau du rapport *Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*, montre comment des investissements accélérés dans les écosystèmes tributaires de l'eau, les infrastructures hydrauliques, l'utilisation efficace et la gestion de l'eau, associés à des politiques efficaces, peuvent stimuler la sécurité hydrique et alimentaire, améliorer la santé humaine et favoriser la croissance économique. La publication *Water Footprint and Corporate Water Accounting for Resource Efficiency* fournit un aperçu d'initiatives publiques et privées, en plus de méthodes et d'outils pour la comptabilité et l'utilisation efficace de l'eau dans le monde entier, tandis que *The Bioenergy and Water Nexus* formule des recommandations et présente des options dans le domaine de la bioénergie au soutien d'une économie verte. Les informations contenues dans ces rapports sont utilisées pour établir un rapport à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, puisque l'un des thèmes de la Conférence se rapporte à l'économie verte.

#### **D. Gestion des ressources en eau transfrontalière**

30. La plupart des fleuves sont partagés par plus d'un pays. Conséquemment, une gestion coopérative, sous forme, par exemple, d'institutions fondées sur des accords juridiques rationnels, est nécessaire pour gérer les ressources. Ces institutions représentent les principaux éléments de base d'une gouvernance environnementale. En dépit de progrès considérables, les organisations de bassins fluviaux ne disposent toujours pas d'un mécanisme adéquat pour partager les expériences et enseignements dégagés qui peuvent également être utilisés pour formuler leurs priorités.

31. Le PNUE et le Conseil des Ministres africains chargés de l'eau ont tenu une réunion consultative à l'intention des organisations africaines des bassins fluviaux en marge du Premier Forum international de l'environnement à l'intention des organismes de bassin à Bangkok en octobre 2011. La réunion a favorisé le dialogue entre les organisations de bassins fluviaux sur leur contribution aux processus internationaux, tels que le sixième Forum mondial sur l'eau et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Aucun instrument mondial ne traite des ressources en eau douce de manière particulière. Pour cette raison, les organisations africaines des bassins fluviaux ont estimé qu'il était urgent de ratifier la Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation de 1997, considérant la Convention comme un outil important pour renforcer la coopération et promouvoir la gestion durable des eaux transfrontalières dans plus de 50 fleuves transfrontaliers en Afrique. En conséquence, les participants à la réunion et le Conseil ont prié le PNUE de promouvoir la ratification de la Convention et d'envisager de fournir des services de secrétariat.

32. Le PNUE a continué à mettre en œuvre un projet binational sur la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrologique du lac Titicaca, du fleuve Desaguadero, du lac Poopo et du désert de sable de Coipasa. Le projet, destiné à évaluer et à actualiser les niveaux de décharge de polluants, a intégré les écosystèmes dans le système d'information binational qui oriente le processus décisionnel sur la qualité de l'eau à des fins de consommation, de pêche et d'agriculture. À la suite des activités de sensibilisation entreprises, une nouvelle culture de confiance, de collaboration, de transparence et de soutien mutuel a été impulsée, comme indiqué par la volonté des Gouvernements du Pérou et de l'État plurinational de Bolivie de partager des informations. Les parties prenantes (communautés locales et autochtones, institutions universitaires et de recherche nationales et locales) participent maintenant activement à la gestion du lac. La formation de personnel de laboratoire et la coopération Sud-Sud entre les pays ont permis aux laboratoires d'analyser leurs échantillons au niveau national plutôt que de les envoyer à l'étranger, assurant ainsi une réduction des coûts. Les résultats des enquêtes sur la qualité de l'eau menées dans le cadre du projet sont utilisés pour planifier conjointement des investissements futurs en vue de lutter contre la pollution de l'eau.

33. Dans la mer Caspienne, l'exploitation pétrolière et gazière est en plein essor et le risque d'incidents s'accroît quotidiennement. Le PNUE, à titre de secrétariat provisoire de la Convention-cadre pour la protection de l'environnement de la mer Caspienne (Convention de Téhéran), et en consultation étroite avec l'Organisation maritime internationale et les entreprises pétrolières et gazières principales réunies dans le cadre de l'Initiative régionale sur la préparation aux déversements d'hydrocarbures, a soutenu les négociations du Protocole relatif à la préparation, l'intervention et la coopération en matière de lutte contre les incidents de pollution par les hydrocarbures. Après plus de cinq années de négociations, les cinq États riverains (Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Kazakhstan, République islamique d'Iran et Turkménistan) ont signé le Protocole en 2011. Il s'agit d'une réalisation importante dans une région où les tensions sont considérables et les accords difficiles à conclure.

34. Deux publications principales, sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins transfrontaliers, et les démarches axées sur les écosystèmes pour la gestion intégrée des ressources en eau, ont été lancées lors de la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm en 2011. Ces publications ont stimulé les discussions entre les parties prenantes d'organisations de bassins fluviaux sur l'application de la gestion intégrée des ressources en eau à cette échelle et l'adoption de la démarche écosystémique.

## **E. Environnement et sécurité : gestion post catastrophe**

35. À tout moment, un conflit fait rage quelque part dans le monde, engendrant des souffrances humaines, des pertes économiques et une dégradation de l'environnement. Au cours du processus de remise en état, l'accent est habituellement placé sur les aspects sociaux et économiques; une attention minimale est portée aux problèmes environnementaux. Néanmoins, afin de tenter de modifier cette conception, le PNUE a réalisé une évaluation sur les problèmes hydriques en République démocratique du Congo. Cette évaluation a été utilisée par la suite par le Gouvernement pour élaborer sa politique et stratégie dans le domaine de l'eau après un conflit.

36. Au Soudan, les travaux d'évaluation du PNUE ont mis en relief les risques posés par l'épuisement des eaux souterraines pour les camps de personnes déplacées en raison du prélèvement non contrôlé d'eau potable. En conséquence, un programme conjoint sur les eaux souterraines a été créé auquel participent le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le PNUE et des organisations non gouvernementales pour intégrer la surveillance des niveaux et le prélèvement des eaux souterraines dans leurs opérations. Les résultats de l'évaluation ont été utilisés pour mobiliser des fonds en vue de mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport.

37. Le PNUE a également facilité des réunions techniques et des visites de terrain associant des décideurs de haut niveau et des experts techniques de l'Afrique du Sud et du Soudan pour partager les enseignements tirés de la gestion de l'eau. Cela a conduit à l'adoption de la gestion intégrée des ressources en eau comme concept principal de la politique du Soudan dans le domaine de l'eau, et à l'élaboration de plans de gestion intégrée des ressources en eau de bassins hydrographiques sélectionnés au Darfour. Au Nigéria, les résultats de l'évaluation du PNUE sur la pollution dans l'Ogoniland ont été utilisés par le Gouvernement pour planifier des mesures correctrices.

## **F. Infrastructure et développement durable**

38. Le défaut de s'attaquer aux préoccupations environnementales et sociales associées à de grands projets d'infrastructure a contribué à la dégradation des écosystèmes, la perte des moyens de subsistance et le déclin du bien-être humain. Le PNUE a renforcé la capacité des pays à examiner les écosystèmes lors de la planification de nouvelles infrastructures ou la reconversion d'anciennes. Trois manuels de formation élaborés par le PNUE sur une évaluation complète des options, des plans de gestion environnementaux et le partage des avantages dans de grandes infrastructures, ont été utilisés pour former des représentants gouvernementaux de haut niveau de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Communauté est-africaine lors d'ateliers tenus à Gaborone et Mbabane. Les manuels ont été incorporés dans le programme de formation de Waternet, le plus important réseau de formation sur l'eau en Afrique australe, assurant ainsi la viabilité de l'initiative.

39. En outre, le PNUE a publié un examen décennal du rapport de la Commission mondiale des barrages, intitulé « The World Commission on Dams +10 : Revisiting the Large Dam Controversy », et mené une enquête en ligne intitulée « WCD+10 : Uptake, Impact and Perspectives ». Le matériel, présenté au cours de la Semaine mondiale de l'eau 2010, a favorisé de nouvelles discussions sur le développement durable des barrages. Plusieurs partenaires au développement ont manifesté un intérêt à appuyer un nouveau dialogue sur les barrages, une question qui a été examinée lors de la conférence internationale sur les liens entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire tenue à Bonn en novembre 2011.

## **G. Promouvoir les écotecnologies**

40. Le PNUE encourage les écotecnologies afin d'utiliser l'eau de façon plus efficace et d'améliorer l'assainissement. À Bauang (Philippines), le PNUE a aidé des communautés à installer des toilettes sèches qui n'utilisent pas d'eau. L'urine, plutôt que des engrais inorganiques, est utilisée dans les jardins et les fermes pour la croissance des cultures telles que les arbres de goyave. Cette méthode, en plus de réduire les coûts, établit un lien entre les habitants des zones urbaines et rurales. Le site du projet est reconnu comme une ville avancée sur le plan de son utilisation de technologies décentralisées et d'écotecnologies pour l'assainissement. Il a reçu un nombre considérable de visiteurs, y compris des étrangers, ce qui montre que ses réussites sont largement diffusées. Cette meilleure pratique sera analysée en vue de la développer dans d'autres pays asiatiques où l'assainissement est un problème important.

## **H. Changements climatiques**

41. Depuis 2010, le PNUE a mis en œuvre un projet sur l'adaptation au stress hydrique causé par les changements climatiques dans le bassin du Nil, en partenariat avec l'Initiative du bassin du Nil et le Partenariat mondial sur l'eau - Afrique de l'Est. Le projet vise à réduire l'impact d'une quantité excessive ou insuffisante d'eau. Il accroît la capacité d'adaptation des écosystèmes et des économies les plus vulnérables à ces stress en renforçant la capacité d'adaptation et en mettant en place des projets pilotes sur l'adaptation dans des points chauds par le biais d'interventions techniques, politiques et financières. Le projet est opérationnel dans les pays suivants : Burundi, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Soudan. Les résultats de l'évaluation entreprise ont été utilisés pour identifier les zones vulnérables et lancer des projets pilotes. En outre, la sensibilisation concernant l'adaptation écosystémique aux changements climatiques et l'importance de la participation des parties prenantes a été renforcée, amenant les communautés à élaborer des projets sur l'adaptation écosystémique.

42. Les écosystèmes régulent l'impact des inondations et des sécheresses dans un bassin fluvial. Pour cette raison, il est important de quantifier leur contribution à la réduction des inondations et des sécheresses par type à des fins de planification. Le PNUE réalise actuellement un projet visant à évaluer le rôle des écosystèmes dans la régulation des flux du bassin du Zambèze; il a élaboré une méthode simple pour quantifier les fonctions naturelles de régulation des flux écosystémiques. La méthode utilisée et les informations obtenues sont utilisées par la ZAMCOM comme contribution principale à son outil d'aide à la prise de décisions sur les barrages pour réduire l'impact des inondations et des sécheresses dans le bassin. Le projet a favorisé également la recherche visant à quantifier la fonction régulatrice des écosystèmes à des fins de planification et de gestion.

## **I. Renforcement des capacités**

43. Dans le cadre d'un projet sur la gestion intégrée des ressources en eau et des zones côtières dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, 10 cours de formation ont été organisés aux niveaux national et régional sur des questions précises telles que la qualité de l'eau, les organisations de bassins fluviaux, la glaciologie, l'hydrogéologie et la gestion intégrée des ressources en eau et des zones côtières. Les cours de formation ciblaient des représentants gouvernementaux de rang intermédiaire et de haut niveau, et des journalistes. Ces derniers sont désormais plus au fait des questions liées à l'eau et ont créé des plateformes virtuelles pour partager leurs connaissances, discuter et établir des réseaux. Les nouvelles, rapports ou entrevues qu'ils publient et diffusent atteignent les décideurs et aident à sensibiliser le public de la région. Les communautés et les autorités locales, municipales et environnementales du bassin du fleuve Coco (couvrant le sud du Honduras et le nord du Nicaragua) ont amélioré leurs capacités en matière de planification; les parties prenantes prennent une part plus active et les informations recueillies sont utilisées pour la prise de décisions. Des manuels de formation ont également été mis au point.



### III. Coopération

44. Le PNUE reconnaît disposer à lui seul de capacités limitées pour mettre en œuvre tous les aspects de la politique et stratégie dans le domaine de l'eau. Afin de créer des synergies avec d'autres organismes pour améliorer son impact et éviter le chevauchement, le PNUE coopère avec d'autres institutions. Il est un membre actif d'ONU-Eau, dont le principal objectif est de faciliter un soutien effectif aux États membres en vue d'atteindre leurs objectifs, cibles et actions assortis de délais concernant l'eau et l'assainissement, comme convenu par la communauté internationale, comme les Objectifs de développement pour le Millénaire et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable.

45. En plus d'assumer la vice-présidence d'ONU-Eau, le PNUE préside également le domaine thématique prioritaire d'ONU-Eau sur la qualité de l'eau, le groupe spécial sur la gestion des ressources en eau et le groupe spécial sur la gestion des eaux usées. Dans le secteur de la qualité de l'eau, le PNUE a dirigé le processus de production de la fiche d'information d'ONU-Eau sur la qualité de l'eau, qui oriente les organismes des Nations Unies et leurs partenaires sur des questions liées à la qualité de l'eau.

46. En 2006, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le PNUE a élaboré une analyse des progrès réalisés dans l'élaboration de plans sur la gestion intégrée des ressources en eau comme suite au Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable à l'intention de la Commission du développement durable. En 2010, le PNUE a été invité à évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration de la gestion de l'eau à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Ces informations sont utilisées par les gouvernements et les groupes sous régionaux et régionaux dans leurs discussions et consultations préparatoires à la Conférence.

47. Le *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau* est élaboré par les organismes des Nations Unies, sous la direction du Programme hydrologique international. Il aborde des questions importantes relatives à l'eau. Le rapport est une source d'information principale sur les problèmes émergents et est utilisé par le système des Nations Unies, ses partenaires et parties prenantes pour planifier et mener des activités relatives à l'eau. Le PNUE a été chargé d'élaborer les chapitres du quatrième rapport sur les écosystèmes et la qualité de l'eau, lui permettant ainsi d'influencer la politique à ce niveau.

48. Le PNUE participe également à la mise en œuvre du Programme d'évaluation des eaux transfrontalières, comme décrit plus haut.

### IV. Enseignements tirés et voie à suivre

49. La politique et stratégie dans le domaine de l'eau orientant les activités du PNUE relatives à l'eau se terminera en 2012. Pendant la mise en œuvre de la politique et stratégie, le PNUE, conformément à son mandat, a porté son attention sur les aspects environnementaux de la gestion des ressources en eau. Entre 2010 et 2012, la mise en œuvre de la politique et stratégie dans le domaine de l'eau a été axée sur les domaines d'activités établis par les six domaines prioritaires de la stratégie à moyen terme; la politique et stratégie a donc été mise en œuvre de manière intersectorielle.

50. Un examen entrepris en juin 2011 en vue de compiler les enseignements tirés de la mise en œuvre de la politique et stratégie dans le domaine de l'eau a conclu comme suit : la politique et stratégie demeure pertinente pour les problèmes et défis auxquels fait face le secteur de l'eau; la politique et stratégie suivie a une trop vaste portée et devrait être remplacée par une stratégie opérationnelle ciblée des interventions du PNUE adaptées aux ressources du moment; la valeur ajoutée du programme relatif à l'eau douce doit être précisée dans le cadre du programme de travail du PNUE en utilisant une démarche axée sur les résultats; compte tenu des ressources limitées du PNUE et de son manque de présence au niveau national, une meilleure communication est nécessaire, des partenariats doivent être établis ou renforcés, et il est indispensable de développer et reproduire de tels projets.

51. La récente stratégie opérationnelle sur l'eau douce met l'accent sur les activités du PNUE et insiste davantage sur sa capacité à répondre aux problèmes contemporains cruciaux tels que les changements climatiques, la dégradation des écosystèmes, les conséquences de l'urbanisation rapide, le besoin de s'attaquer à l'utilisation inefficace des ressources, et la gestion holistique de l'eau dans le cadre de l'économie verte. La nouvelle stratégie s'inscrit dans le cadre des ressources humaines et techniques disponibles du PNUE et répond au besoin d'aide au développement de manière plus efficace dans le cadre des avantages comparatifs et du créneau du PNUE, au sein de la famille des Nations Unies et au regard d'autres organismes.

52. La vision globale de la stratégie opérationnelle est influencée par l'objectif de la politique et stratégie dans le domaine de l'eau et l'énoncé d'orientation de la stratégie à moyen terme du PNUE, ainsi que par les efforts continus pour passer à une économie verte. Un Groupe interdivisions du PNUE sur l'eau présente les éléments de la stratégie opérationnelle pour la période 2012–2016 par l'entremise de la vision stratégique à long terme proposée qui suit : des bassins d'eau douce bien gérés et salubres appuient le développement durable et le bien-être humain.

53. Trois priorités stratégiques définissent le cadre de la stratégie opérationnelle et décrivent ses résultats attendus. Les réalisations escomptées dans le cadre des trois priorités stratégiques sont :

a) *Relever le défi mondial de la qualité de l'eau* : L'importance d'inverser la dégradation de la qualité de l'eau dans les bassins mondiaux d'eau douce par le biais d'une démarche intégrée est reconnue par les gouvernements, les entreprises et les communautés, et les mesures prises en vue de son amélioration;

b) *Tirer avantage des écosystèmes aquatiques* : Les services fournis par les écosystèmes sont reconnus et valorisés dans le cadre du développement durable, et les avantages sont partagés équitablement;

c) *Renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques par l'entremise de la gestion de l'eau* : La capacité à atténuer les dangers et risques futurs liés à l'eau auxquels les fonctions écosystémiques et les communautés humaines font face, et à s'y adapter est renforcée et incorporée dans les systèmes de planification et de gestion existants.

54. À la lumière de cette nouvelle stratégie opérationnelle, la mise en œuvre et la présentation de rapports futurs sur la politique et stratégie dans le domaine de l'eau devraient produire un plus grand impact sur le plan des résultats.

---